



MUNICIPALITE

**PREAVIS N° 03/2019
AU CONSEIL COMMUNAL**

**Mise à jour du système d'exploitation, des logiciels
bureautiques et de la messagerie sur les postes de travail
de l'administration communale.**

Séance de la commission

Date	Mercredi 13 février 2019 – 18h30
Lieu	Hôtel de Ville, salle n°6

Vevey, le 14 janvier 2018

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Introduction

Le parc informatique de la Ville de Vevey, composé d'un peu plus de 400 PC, est à jour fin 2018 et les machines obsolètes ont été régulièrement remplacées ces dernières années. Le nombre de PC qui devront être remplacés en 2019 est ainsi raisonnable avec une quarantaine de postes seulement. En revanche, la DSI, absorbée par de multiples autres projets et tâches, a pris du retard sur l'évolution de l'environnement des postes de travail et il convient maintenant de mettre ceux-ci à jour. C'est d'autant plus le cas qu'il faut également prévoir de remplacer la messagerie Lotus et les outils bureautiques Office 2010.

La DSI prévoit ainsi de grouper ces changements. Les opérations prévues pour mettre à niveau les postes de travail sont les suivantes :

- remplacement du système de gestion des postes LANDesk (déploiement des PC et des logiciels, prise de contrôle à distance, télé-déploiement des mises à jour de sécurité, inventaire du parc informatique) par Microsoft SCCM (System Center Configuration Manager)
- passage au système d'exploitation Windows 10 LTSC
- mise à jour d'Office 2010 vers la dernière version d'Office
- migration de Lotus Notes/Domino vers Microsoft Outlook/Exchange

Ce projet permettra ainsi de passer de PC sous Windows 7 équipés d'Office 2010 et de la messagerie Lotus/Domino, à des PC tournant sous Windows 10 (version support longue durée) avec la dernière version d'Office et une messagerie Outlook/Exchange. Pour permettre cette transition et le déploiement du nouvel environnement, l'outil actuel de gestion des PC, dépassé et de moins-en-moins supporté, sera remplacé par Microsoft SCCM.

La question des logiciels libres :

La DSI n'a bien évidemment rien contre l'utilisation de logiciels libres (elle utilise d'ailleurs un bon nombre de serveurs Linux et de produits Open source notamment dans le domaine du SIT), mais ceux-ci doivent être utilisés à bon escient, là où leur mise en œuvre ne pose pas de problème, ni aux collaborateurs de la ville, ni dans les liaisons avec les autres logiciels utilisés, ni aux personnes ou organisations avec qui l'administration est en contact.

Force est de constater qu'aujourd'hui, si le recours à du logiciel libre ne pose pas de problème et mieux même s'impose dans certains domaines (comme par exemple celui de la publication de sites web), ce serait en revanche une gageure de prétendre déployer une bureautique Open Source dans un environnement de production comme celui de la Ville de Vevey. Les utilisateurs sont habitués et formés à l'environnement Microsoft Office, la Direction des finances notamment utilise Excel de manière intensive et met à disposition des services de nombreuses macros, la DSI gère ses inventaires de PC et d'imprimantes avec Access et les services recourent à de nombreux publipostages.

Une telle migration vers une bureautique Open Source serait donc une opération très lourde, demandant une analyse minutieuse préalable de toutes les interactions, une volonté et un soutien sans faille de la part de la Municipalité et des chefs de service, ainsi qu'un travail conséquent d'accompagnement et de support aux utilisateurs de la part de la DSI. Ce dernier point exigerait ainsi de renforcer la DSI dont les ressources sont déjà absorbées par les multiples grands et petits projets à mener et à implémenter, ainsi que par le soutien au quotidien des collaborateurs de l'administration.

Au bilan, il serait même douteux qu'une opération de migration vers une bureautique Open Source constitue une économie substantielle, compte tenu du fait qu'il faudrait clairement engager un collaborateur supplémentaire à la DSI et que, si le coût annuel (on le verra plus loin) des licences Microsoft prévues est de CHF 160'000.--, celles comprennent non seulement Office, mais les droits d'utilisation des clients Exchange, SCCM et des licences Windows 10 LTSC dont l'administration a également besoin. En outre, une opération de ce genre prendrait beaucoup de temps à planifier et à réaliser, elle serait aussi très difficile à mener dans le cadre d'un calendrier serré et des multiples projets en 2019 et 2020 (refonte du site www.vevey.ch, remplacement du central téléphonique communal, remplacement des baies de stockage et des serveurs physiques). Cela serait également problématique de bouleverser encore davantage les outils des collaborateurs qui ont déjà dû passer en 2018 aux nouveaux programmes de gestion communale ProConcept et Nest, ainsi qu'à la GED M-Files.

Nécessités de cette mise à jour des postes informatiques :

De multiples raisons rendent indispensables ces importantes mises à niveau des postes et justifient de les faire en 2019. On peut citer notamment :

- La fin du support étendu de Windows 7 pour le 14 janvier 2020. Ce système d'exploitation ne sera plus supporté par Microsoft au-delà de cette date. Il n'y aura ainsi par exemple plus de corrections des failles de sécurité de ce système.
- La difficulté de continuer à exploiter une messagerie Lotus/Domino de plus en plus marginale et de moins en moins supportée par les principaux éditeurs de logiciels. Notons également que le Canton de Vaud est en train de migrer sa messagerie Lotus/Domino vers Outlook/Exchange et que bien d'autres utilisateurs historiques importants de Lotus en Suisse romande, comme le CICR, font de même.
- La migration vers la messagerie Exchange va impliquer d'avoir un client Outlook à jour sur les PC et celui-ci est fourni avec Office. Il convient ainsi également de remplacer la suite Office 2010, employée jusque-là sur les machines de l'administration, et cela d'autant plus qu'on arrive à 7 ans d'utilisation de cette suite bureautique, installée en 2012.
- La difficulté d'utiliser le logiciel de gestion des postes et de déploiement de logiciel LANDesk dans un environnement Windows 10, pour lequel il est peu adapté, et également celle d'obtenir du support sur ce produit. Le passage à l'outil SCCM, parfaitement prévu pour gérer des postes Windows 10 et très répandu, permettra de corriger ce problème.

Ces opérations sont toutes liées entre elles et concernent les postes de travail, raison pour laquelle la DSI a finalement décidé de faire un seul grand préavis permettant de financer l'ensemble des acquisitions et des travaux. Ainsi, les licences Microsoft Enterprise 365 E3 que la DSI souhaite acheter, permettront de déployer aussi bien Windows 10 LTSC (Long-Term Servicing Channel = la version au support longue durée de Windows 10) que la dernière version d'Office et Outlook/Exchange.

L'objectif est de migrer la totalité des PC sous ce nouvel environnement en 2019 pour que les postes soient prêts pour le remplacement du central téléphonique qui se déroulera en 2020. Le passage sous Outlook/Exchange permettra ainsi de profiter au mieux des fonctionnalités de la messagerie unifiée, que devrait amener le nouveau système de téléphonie, et de recevoir par exemple dans sa boîte Outlook des messages vocaux.

Le délai de réalisation est donc assez serré, surtout que ce projet vient s'ajouter à tous ceux déjà en cours. Pour assurer la réussite du projet, la DSI va ainsi devoir recourir à l'aide d'une société externe, ce qui permettra de respecter un calendrier 2019 sans grande marge, pour l'installation du nouvel environnement sur les PC, puis pour la migration vers Outlook/Exchange.

Un des points du programme de législature

On peut également relever que l'amélioration des outils de l'administration constitue un des points importants du programme de législature de la Municipalité. Remplacer Lotus/Domino et passer à une version actualisée d'Office va donc tout-à-fait dans ce sens.

Les étapes du projet le calendrier de réalisation

Les principales étapes du projet seront les suivantes :

- achat (location en fait) des licences nécessaires
- déploiement du nouvel outil de gestion de parc
- création des scripts pour le déploiement sur les postes informatiques de Windows 10, Office 365, Outlook et les logiciels et outils employés par l'administration communale (ProConcept, Nest, Lotus, etc.).
- phase concrète de déploiement du nouvel environnement sur les machines
- migration de la messagerie Lotus/Domino vers Outlook/Exchange

Le calendrier grossier de réalisation du projet est le suivant :

- dès janvier 2019 : installation en test du nouvel outil de gestion de parc (SCCM)
- avril 2019 : création des scripts et paramétrage de SCCM
- mai- juin 2019 : déploiement du nouvel environnement sur les 400 PC de la Ville et petite formation
- septembre - octobre 2019 : migration des messageries des utilisateurs vers Outlook/Exchange.

Objectifs de la mise à niveau prévue :

Les objectifs principaux de cette mise à niveau des postes sont les suivants :

- mettre à jour le système d'exploitation des machines vers un OS actuel, relativement pérenne et diminuant les tâches d'administration
- remplacer le logiciel de gestion de parc actuel par un outil offrant une meilleure intégration avec le système d'exploitation Windows 10
- passer à la dernière version des outils bureautiques
- migrer vers une messagerie plus commune et offrant plus de possibilités, notamment dans l'optique de mettre en place une messagerie unifiée dans le cadre du remplacement du central téléphonique qui aura lieu en 2020
- permettre également l'archivage des boîtes de messageries (la licence est comprise dans le paquet) qui sont devenues énormes pour les utilisateurs à la Ville les plus anciens et/ou les plus sollicités par des courriels.

Développement durable

Au niveau économique, les nouveaux outils permettront de promouvoir une image moderne de la Ville de Vevey et de rendre l'administration un peu plus efficiente. Ce sera d'autant plus le cas que les licences Office par exemple pourront être installées sur jusqu'à 5 terminaux (comme un portable en plus d'un poste fixe, une tablette ou même un ordinateur personnel) par utilisateur enregistré.

Détail des coûts

Les coûts de ce projet sont indiqués dans le tableau ci-dessous :

Description	Montants TTC
Location des licences (400 au total) Microsoft Enterprise 365 E3 1 ^{ère} année (2019)	CHF 160'000.--
Travaux de mise en place de la nouvelle solution de gestion des PC	CHF 35'000.--
Travaux de scripting pour déploiement du nouvel environnement (Windows 10, Office 365, Outlook Exchange)	CHF 30'000.--
Accompagnement de la DSI par une société externe pour le déploiement du nouvel environnement sur les 400 PC de la Ville	CHF 55'000.--
Formation Office 365 (1/2 journée) pour les collaborateurs	CHF 50'000.--
Migration vers Outlook/Exchange avec reprise (et archivage des données anciennes) des boîtes actuelles	CHF 70'000.--
Achat des licences Exchange Serveur	CHF 8'000.--
Accompagnement des utilisateurs lors de migration vers Exchange/Outlook	CHF 17'000.--
Total	CHF 425'000.--

Il faut également noter que le montant de CHF 160'000.-- indiqué à la première ligne du tableau ci-dessus est un coût de location annuel et non un coût d'acquisition unique. La DSI devra ainsi mettre chaque année au budget ce montant qui représente un coût de location annuel de CHF 400.-- par utilisateur. On relèvera aussi qu'environ 80 des 400 licences à acquérir seront utilisées pour les postes de l'ARAS, dont la DSI maintient et fait évoluer le parc informatique contre rétribution (environ CHF 100'000.-- en 2018).

Ce prix est élevé, mais il permettra non seulement d'installer et d'utiliser Office 365, mais aussi Outlook/Exchange, la gestion de poste SCCM et la version support longue durée de Windows 10. Il faut également relever que ce montant est en revanche bien inférieur aux coûts cumulés qu'on aurait avec des achats/locations des licences de ces 4 éléments. De plus, ce type de location de logiciels permettra de passer sans frais supplémentaires aux nouvelles versions d'Outlook, Exchange, Office ou Windows 10 LTSC. Enfin, il faut également indiquer que l'on dépensait annuellement jusque-là CHF 15'000.-- pour la maintenance et les droits aux mises à jour de LANDesk et CHF 11'000.-- pour Lotus.

C'est de toute manière ces solutions de location de licences que les grands éditeurs de logiciels, comme Microsoft ou Adobe, mettent en avant et poussent par le biais de diverses mesures (comme d'avoir supprimé par exemple les licences permettant la mise à jour de logiciels, ou de n'autoriser certains fonctionnements que pour les utilisateurs disposant de Software Assurance - l'abonnement de mise à jour de certains produits qui était vendu en complément de l'achat de certaines licences).

Aspect financier

Plan des investissements

Cet objet figure au nouveau plan des investissements sous deux préavis pour un montant total de CHF 390'000.--, que la DSI présente finalement sous un seul préavis. Ce préavis regroupe ainsi les préavis prévus pour le remplacement de la bureautique Office (CHF 250'000.--) et le remplacement de la messagerie Lotus (CHF 140'000.--). En effet, vu les liens serrés entre ces deux projets (il convient de toute façon de mettre à jour les postes vers Windows 10, les licences Office contenant Outlook sont nécessaires pour pouvoir déployer Exchange et, de plus, sont vendues dans le même paquet Microsoft Enterprise 365 E3). Enfin présenter deux préavis serait délicat pour respecter un calendrier 2019 serré et serait finalement moins transparent pour le Conseil communal que de demander l'entier de l'investissement dans un seul préavis.

Financement

Le financement de cet investissement sera assuré par la trésorerie courante.

Amortissement

Nous proposons d'amortir le crédit de CHF 425'000.-- TTC demandé par le présent préavis par un amortissement annuel de CHF 85'000.-- pendant 5 ans.

En conclusion, nous vous prions, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

LE CONSEIL COMMUNAL DE VEVEY

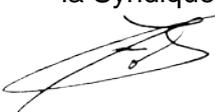
VU le préavis no 03/2019, du 14 janvier 2019, concernant la mise à jour

VU le rapport de la commission chargée d'étudier cet objet, qui a été porté à l'ordre du jour

d é c i d e

1. d'allouer à la Municipalité un crédit de CHF 425'000.-- TTC pour financer la mise à jour des postes informatiques, comprenant les remplacements des systèmes d'exploitation, des outils de bureautique et des messagerie de l'administration communale de la Ville de Vevey
2. de financer cette dépense par la trésorerie courante, par prélèvement sur le compte "Dépenses d'investissements";
3. d'amortir cette dépense par un amortissement annuel de CHF 85'000.-- pendant 5 ans;
4. de prendre note que la redevance pour l'utilisation des licences pour Windows 10, LTSC, SCCM, Office et Exchange s'élèvera annuellement à CHF 160'000.--, que la DSI mettra ensuite chaque année au budget dès 2020;
5. de confier le pilotage de ce projet et sa réalisation à la Direction des systèmes d'information.

Au nom de la Municipalité
la Syndique le Secrétaire municipal


Elina Leimgruber


Grégoire Halter



Municipal-délégué : Mme Elina Leimgruber, syndique